

ECOLE PRIMAIRE DE DOSSENHEIM SUR ZINSEL

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du mardi 5 novembre 2013

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents : M. Bastian, Maire de Dossenheim sur Zinsel
Mme Eppinger, parent d'élèves
Mme Nunes, parent d'élèves
Mme Muller, parent d'élèves
Mme Porche, parent d'élèves
Mme Boese Siefer, parent d'élèves
Mme Daul, enseignante
- Mme Koehl, parent d'élèves
M. Ensminger, parent d'élèves
Mme Kloppfenstein, parent d'élèves
Mme Gies, parent d'élève
Mme Glassmann, enseignante
Mme Ruhlmann, enseignante
- Absents excusés : M. Jund Adjoint au maire
Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme Fuss, directrice du périscolaire
Mme Welterlin, Mme Schwartz, Mme Muller, enseignantes

1. Accueil - Désignation d'un secrétaire

Le Directeur d'école ouvre la séance à 20h00 et accueille les participants. Madame Daul se propose d'être la secrétaire de séance.

2. Résultats des élections des représentants des parents - Installation du Conseil d'Ecole

Monsieur Carmaux énonce les résultats obtenus lors de l'élection des représentants des parents d'élèves du vendredi 11 octobre 2013 :

165 inscrits 93 votants 7 bulletins blancs ou nuls 86 suffrages exprimés

L'unique liste de candidat ayant recueilli tous les suffrages exprimés, les cinq titulaires et les quatre suppléants ont été élus. Le conseil est installé dans ses fonctions pour l'année 2013/2014.

Le directeur salue l'assemblée et les remercie de leur investissement pour le bon fonctionnement de l'école.

3. Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, ce dernier est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du P.V.de la réunion du 13/06/2013

Après relecture des points évoqués et en l'absence de commentaires particuliers, le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

5. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole

Monsieur Carmaux rappelle les attributions et le fonctionnement du conseil d'école avec en appui les extraits des textes officiels (règlement départemental des écoles, MAJ 2012).

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école, qui est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du conseil d'école,
- est associé à l'élaboration du projet d'école (P.E.),
- donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école (actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux, utilisation de moyens alloués à l'école, ...),
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du P.E.
- en fonction de ces éléments, adopte le projet d'école,
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et Culturelles,
- est consulté par le maire sur l'utilisation de locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

6. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité. Le directeur précise que le conseil d'école sera chargé d'une nouvelle adoption au cours du troisième trimestre en vue des changements de la rentrée 2014.

7. Informations sur le fonctionnement de l'école en rapport avec le projet d'école.

7.1. Effectifs, organisation pédagogique

L'effectif actuel de l'école est de 117 élèves. 72 élèves en élémentaire et 45 élèves en maternelle. Plusieurs décloisonnements permettent de prendre en compte les difficultés des élèves. Ainsi, tous les matins de 8h à 9h20, les ce1 viennent chez Mme Daul en étude de la langue. Pendant ce temps, les Cm1 travaillent l'étude de la langue avec les CM2. Cela permet de centrer l'apprentissage de la lecture sur les seuls CP. Par ailleurs, des décloisonnements s'opèrent en maternelle entre les deux classes. Le directeur précise que c'est par l'investissement de tous les collègues que cette organisation pédagogique, au profit des apprentissages, est rendu possible.

Il est noté par madame Daul que ces décloisonnements bénéficient aux élèves de Ce1 qui dès le début de l'année sont plus autonomes en lecture.

Un échange de service est réalisé entre Mme Glassmann et M. Carmaux le jeudi matin pour l'apprentissage de l'allemand au cycle 3 et des sciences au cycle 2.

7.2. Présentation des nouvelles fiches actions

Le directeur présente ensuite les trois axes du projet d'école qui est dans sa dernière année ainsi que les nouvelles fiches actions :

Fiche 1 : Ecrire à l'école, Fiche 2 : Pratiques artistiques, Fiche 3 : Le sport à l'école, Fiche 4 : L'eau (classe verte/bleue au cours du mois de mai 2014 des CM2, visite de stations de pompage et de traitements des eaux usées, visites de laboratoires d'analyses...), Fiche 5 : Cahier de vie en maternelle, Fiche 6 : APER (la sécurité concerne les trois cycles), Fiche 7 : Apprendre à porter secours (déclinaisons de savoir-faire de la PS au Cm2) et Fiche 8 : Liaison GS-CP

7.3. Bilan financier de l'association Usep 2012-2013

La révision des comptes a été effectuée par Mmes Nunes, Eppinger et Stoffel. Les comptes ont été approuvés lors de l'assemblée générale de l'association du 22 octobre 2013. Ils n'ont fait l'objet d'aucune remarque et ont été jugés sincères et véritables. A la date du 31 Août 2013, le compte courant était de 802.44€ et le compte dépôt était de 6526.29€.

Trois postes de lecteur CD et des outils pour le projet Totem ont été achetés.

7.4. Exercice incendie et plan particulier de mise en sureté (PPMS)

Un exercice incendie a été réalisé le 3 octobre 2013 sous la supervision du chef de section des pompiers de Dossenheim sur Zinsel, Joël Sollinger. Il s'est déroulé conformément au protocole d'évacuation mis en place dans chaque classe. L'évacuation s'est déroulée en bon ordre en moins de 3mn.

La mise à jour annuelle du plan de mise en sureté a été réalisée. Un exercice de confinement aura lieu au cours du second trimestre de l'année scolaire.

Monsieur le Maire intervient alors et suggère de réaliser dans le futur un exercice d'évacuation alors que les parents sont en train de chercher leurs enfants. Cet exercice aurait toute sa logique pour associer les parents à un exercice tout en le préparant en amont avec les informations adéquates.

8. Information sur les rythmes scolaires

Le conseil d'école débat sur le report éventuel du vendredi 30 mai 2014 au mercredi 16 avril 2014. Après discussion et vote, le report est demandé avec 8 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

Le directeur rappelle que le mercredi 13 novembre est un jour d'école. Il s'agit de récupérer pour les enfants le 1^{er} septembre (lundi) pour que les élèves aient réellement 36 semaines de classe complètes.

Le conseil d'école est informé des emplois du temps pour l'année scolaire prochaine. Ainsi, trois paramètres sont à respecter : temps de classe journalier de 5h30, temps minimum de la pause méridienne de 1h30 et la demi-journée ne doit pas dépasser 3h30.

Le directeur expose alors les différents scénarii possibles sachant que le mercredi matin travaillé est imposé par la loi.

Monsieur le Maire intervient pour évoquer une réunion avec les autres maires de la Comcom, mesdames Zimmermann et Didiot (respectivement IEN de la circonscription de Saverne et Sarre Union), la directrice de l'AGF pour discuter de la réalisation concrète des modifications des temps scolaires et de leurs nécessaires harmonisations au niveau du territoire.

Monsieur Bastian informe également l'assemblée du vote d'une motion portée par Monsieur le député Hetzel en conseil municipal la veille au soir. Cette motion demande des moyens pour la mise en œuvre des nouveaux horaires et les activités qui s'y rapportent. Il souhaite pouvoir faire quelque chose ensemble au niveau de la Comcom mais des difficultés supplémentaires existent à cause des RPi.

M. Carmaux informe alors l'assistance qu'au mois de décembre aura lieu un conseil d'école extraordinaire pour émettre un avis sur les futurs nouveaux horaires.

9. Programmation des activités du 1^{er} trimestre

Différentes activités et sorties ont été programmées au cours de ce trimestre. Elles permettent à la fois de réaliser des actions de classes ou de cycles mais sont l'occasion de support d'écriture en classe.

Ainsi, des élèves ont visité l'entreprise Junatur, poursuivent l'action Totem, se mettent à chanter dans une chorale (APC), font des bredele avec les mamies, vont aller au cinéma.

Au niveau associatif, la bourse aux vêtements du 6 octobre participe au financement de la classe de découverte des ateliers des « petites mains » vont avoir lieu.

En janvier, en cas de bon enneigement, des sorties au champ du feu vont permettre aux élèves de cycle 3 de pratiquer la glisse en ski de fond et une rencontre Usep d'expression artistique est prévue à Dossenheim au mois de Février.

L'association Usep va également mettre en place des ateliers de « grandes mains » pour la confection de couronnes de l'Avent. Elle organisera également le marché de Noël du 14 décembre en collaboration avec d'autres associations et amicales du village.

En remerciant encore les participants Monsieur Carmaux clôt la séance à 22h45.

Le secrétaire de séance :

Hélène Daul

Le directeur d'école :

Didier Carmaux